

Grille horaire du 2^e degré

La Grille horaire du 2^e degré se compose de 3 modules obligatoires (1,2 et 3) et d'une activité complémentaire optionnelle (4).

1 Formation commune obligatoire (pas de choix possible) :

Cours	Nb heures
Morale	2h
Français	5h
Mathématiques	5h
Formation historique et géographique	3h
Néerlandais (LM1)	4h
Éducation physique	2h

2 Choix de la langue moderne 2

L'élève doit choisir une langue étrangère complémentaire parmi l'Anglais 4h ou l'Espagnol 4h

3 Choix de l'option ou de l'activité complémentaire

Chaque élève doit choisir une possibilité parmi les 7 proposées ci-dessous

Module	TOTAL
Arts – Sciences 3h	32h
Arts – Sciences 5h	34h
Littérature – Sciences 3h	32h
Littérature – Sciences 5h	34h
Sc. Sociales – Sciences 3h	32h
Sc. Sociales – Sciences 5h	34h
Sciences 5h et laboratoire 2h	32h

4 Activité de mathématiques

En plus des trois items précédents, l'élève peut ajouter une heure de mathématiques complémentaire à condition toutefois de ne pas dépasser les 34h de cours.